gèle Cheyze dans la rue Lepic. Elle marchait avec un individu qui la tenait par la main. La petite ne paraissait pas gênée de cette compagnie. Je pensai tout de suite que l'homme qui la conduisait devait être un ami de son père qui la ramenait à la maison paternelle. « Tant mieux, pensai-je, on a retrouvé la fillette. » D'ailleurs ils avaient disparu très rapidement au coin de la rue des Abbesses.

L'homme paraissait âgé d'une trentaine d'années. Il était vêtu comme un ouvrier d'un pantalon de velours marron et d'un bourgeron bleu.

Hélas ! cet homme n'était pas un ami des parents de l'enfant !

Dans l'après-midi une dépêche parvenait à la préfecture de police, annonçant qu'une enfant répondant de tous points au signalement de la petite Angèle avait été aperçue dans la rue des Réservoirs à Passy. Un homme la tenait par la main... Le même sans doute que celui de la rue Lepic... Cependant la police, prévenue trop tard, n'avait pu intervenir.

DÉCOUVERTE DU CADAVRE

Un peu avant dix heures, le jeune Charles Pelletier, 15 ans, qui revenait d'un cours de dessin, passait rue des Saules, quand il aperçut à l'angle de la rue Darwin et de la rue des Saules, dans l'ouverture d'une porte cochère, un paquet volumineux.

Il prit le paquet et se rendit chez un marchand de vin, afin de l'examiner.

Un spectacle affreux s'offrit alors aux regards des personnes présentes. Dans la pelisse marron, qui couvrait l'enfant, lors de sa disparition, se trouvait la peuvre petite Angèle, les mains et les pieds solidement liés et ayant, imprimé sur la peau, un sillon profond.

Le cou était serré par un cordon, la face était violacée, les yeux noirs et tuméfiés.

Les vêtements de la petite victime étaient lacérés et aucun doute n'était possible sur le genre d'attentat dont elle avait été victime.

La pauvre enfant respirait encore faiblement, et elle fut immédiatement conduite dans une pharmacie ; mais elle expira pendant qu'on lui prodiguait des soins.

Le cadavre fut alors transporté au poste de la rue de Tourlaque et la famille fut prévenue.

Quant à l'assassin, on n'en possède que le vague signalement que nous avons donné.

Mme Cheyze, depuis la disparition d'Angèle, est tombée six fois sans connaissance. Son mari n'a pas encore osé lui apprendre l'affreuse nouvelle.

M. Cochefert s'est rendu sur les lieux, et, avec MM. Carpin et Dupuis, continue l'enquête.

UNE PISTE

Divers renseignements font supposer que le meurtrier ne tardera pas à être arrêté. Plusieurs personnes ayant vu la petite Angèle avec l'individu qui la conduisait ont reconnu celui-ci pour un marchand de médailles ambulant qui stationne ordinairement près du Sacré-Cœur.

Cet individu demeure dans une maison située au coin des rues Lamarck et Saint-Denis. Cette maison communique par une cour avec la rue de Ravignan.

M. Dupuis, commissaire de police, s'est rendu à minuit dans cet étrange domicile qu'il a trouvé vide. La cave qui, sans doute, sert d'asile à des vagabonds, était meublée, si l'on peut s'exprimer ainsi, de dix paillasses faites de sacs remplis de varech. Le sol était jonché de boîtes de sardines vides, des objets hétéroclites provenant de vol, sans doute, étaient épars dans le souterrain qu'éclairaient des lampes à huile comme on en accroche sur les palissades des maisons en construction et sur les barrages des rues interdites pour cause de travaux.

DANS LA RÉGION

LE Crime mystérieux DE LA RUE GAMBETTA A LILLE

L'alibi de Maurice Bouche. — Où est Tweschuizen ? — Notre enquête à Douai, et à Paris. — Le « coup du père François ». — Une interview de la maîtresse de Bouche.

Hier, pas d'interrogatoire.

Le signalement du « Berlou » a été envoyé partout, sans succès malheureusement. Il est probable que le lutteur et sa compagne sont déjà loin.

Notre enquête

L'ALIBI DE MAURICE BOUCHE

M. Dumoulin se souvient d'avoir été interpellé le soir du crime, à la gare, par Maurice Bouche, qu'il ne connaissait pas, mais ce ne serait pas à l'heure indiquée par l'inculpé.

A DOUAI

Nos lecteurs se rappellent les différentes accusations portées par Paule contre Maurice Bouche. Lors de la dispute qui eut lieu entre eux au 333 d'Hirson, et, le lendemain, à l'estaminet Drubigny, elle avait reproché à son « amant » d'avoir volé une somme de 100 francs à Lille, d'avoir fait dans une autre ville, près d'une église, le « coup du père François » à un passant et de l'avoir dévalisé, d'avoir ailleurs pratiqué le vol à l'étalage.

Ces vols à l'étalage, d'après Paule ou mieux Berthe T..., auraient été commis à Valenciennes durant le séjour que tous les deux y firent vers le mois d'octobre 1898.

Nous avons fait à Valenciennes une enquête dont nous avons rapporté les résultats.

Par l'interview de Berthe T.. que l'on va lire on verra l'exactitude des renseignements que nous avions recueillis et que nous ne nous étions pas trompés en reconnaissant dans Maurice Lauwaert et Jeanne Dubois, les locataires de Mme Woltz, Maurice Bouche et Paule.

Maurice Bouche, à l'estaminet de la rue Sans-Pavé, à Lille, en parlant des quinze ans de bagne qu'une femme lui aurait évités, s'était-il vanté ?

L'accusation la plus grave énoncée par Paule était celle du « coup du père François ». C'était peut-être à cette affaire qu'il faisait allusion.

Nous avons pu apprendre que c'est à Douai que Maurice Bouche avait dit avoir commis ce crime.

Un soir, derrière l'église Saint-Pierre, il avait attaqué un monsieur bien mis qui sortait du théâtre. Il lui avait passé autour de la gorge un mouchoir et, après l'avoir étranglé, lui avait enlevé son porte-monnaie contenant 65 francs.

Nous avons fait à Douai de minutieuses recherches. Nous n'avons rien trouvé. Il n'y a pas eu, en 1896, 1897 et 1898, de passant assassiné derrière l'église Saint-Pierre, ou simplement à moitié étouffé et ensuite dévalisé.

Que Maurice Bouche ait commis dans cette ville quelques méfaits pour lesquels il n'a pas été pincé, qu'il ait exagéré ces méfaits par gloriole, c'est très probable.

Il est à croire que Maurice, lorsqu'il a été à l'estaminet « A l'Arrivée de la Camb », 14, rue Sans-Pavé, préméditait un coup. Acculé, sans ressources, il était prêt à tout. Il cherchait des complices. Il a voulu les entraîner par ses vantardises. Trop intelligent pour vouloir participer activement au crime et risquer sa tête, il n'a cherché qu'à leur faire sentir la mesure de ce qu'il pouvait oser; quitte à leur laisser ensuite la grosse besogne et la grosse responsabilité.

Rien ne nous ôtera de l'idée, en effet, que c'est Maurice qui a fait le guet, le soir de l'assassinat de Mlle Marie Henry. S'il en était autrement, il ne se serait probablement pas mis aussi imprudemment entre les mains de la justice.

Mais enfin, sur le crime lui-même, tant que Maurice Bouche n'aura pas fait d'aveux et tant qu'Antoine Twechuizen et Pauline Dumortier n'auront pas été arrêtés, on ne saura rien de précis.

Il n'en était pas moins intéressant, après nos enquêtes à Aire, à Hirson, à Valenciennes, à Douai, de savoir si nous pouvions en apprendre davantage par l'ancienne maîtresse de Maurice, par Paule, « alias » Berthe T...

A PARIS

Ce que Paule sait au juste sur le passé de son ancien « amant de cœur », c'est, écrivions-nous, il y a deux jours, « la suite à demain » que tout feuilletoniste et tout reporter garde pour ses lecteurs.

Cette suite la voici.

Elle va surtout confirmer toutes nos informations. De gros crimes à l'actif de son ancien « amant », Berthe T... n'en doit pas connaître. Elle sait surtout qu'il a vécu d'elle et de vols.

Découvrira-t-on autre chose ?

Maurice Bouche a fourni à Berthe T... les papiers d'une belge, Marie Vanhowe. Qu'est-ce que c'est que cette femme ? Qu'est-elle devenue ?

Nous avons dit que Berthe T... avait dû se marier avec un prisonnier, l'année dernière, au mois d'avril, et que le mariage n'avait pas eu lieu.

A cette époque, elle logeait boulevard de la Chapelle, dans une maison dont le rez-de-chaussée est occupé par un café. Depuis, elle a déménagé. Elle habite 9, rue de la Charbonnière.

C'était pour nous le voyage, pas désagréable, de Paris. Nous avions donné rendez-vous au correspondant spécial de ce journal, au citoyen Henry Honorat, rédacteur à la « Petite République », notre excellent confrère.

Il nous attend à la descente du train. En route, nous le mettons au courant des faits. Il est entendu qu'il va prendre l'interview ; et la voici, reproduite avec une humour dont nous n'aurions pas été capable.

J. D.

UNE INTERVIEW DE PAULE

C'est à Montmartre, dans un meublé de l'étroite rue de la Charbonnière que Berthe T.. a élu domicile.

Il est dix heures et demie quand nous nous présentons avec notre confrère Jean Dary, et nous avons bien peur que cette heure, assez matinale pour une personne de joyeuse vie, ne nous fasse mal recevoir.

Erreur ! Berthe T... est sortie depuis sept heures du matin, et elle ne rentrera pas avant huit heures, ce soir.

Nous apprenons alors, toujours à notre grand ébahissement, que Berthe est une fille rangée, qu'elle a maintenant un travail honorable, et que nous pourrons peut-être la trouver chez un brocanteur du boulevard de la Chapelle, ou encore « A Marly ».

Marly, c'est le marchand de vins.

Nous courons à cette dernière adresse, que nous croyons plus sûre, et nous nous trouvons en présence d'une bonne grosse fille de vingt-deux ans environ, blonde, aux cils peints en verts, aux cheveux d'un or rouge, laquelle nous accueille par un fin sourire, ironique pour mon « tube » et questionneur.

— Mlle Berthe T... ? demandè-je à tout hasard :

— C'est moi-même .»

J'explique à Berthe — car tout de suite elle me défend de l'appeler « mademoiselle » — l'objet de notre visite, et je commande trois « vertes ».

Aux vapeurs de l'absinthe, les souvenirs de la pauvre fille, qu'elle prétendait assez vagues, paraissent se préciser :

— « Je me suis fâchée avec Maurice, dit-elle, parce qu'il a été méchant vis-à-vis de moi. Mais je ne lui en veux pas ; « les hommes sont faits pour faire souffrir les femmes ! »

— Comment l'aviez-vous connu ?

— C'est à Maubeuge, un soir, dans la rue. Il m'invita à prendre un verre ; il était beau, il m'a plu. Nous sommes devenus amant et maîtresse, et il a été depuis ce jour mon protecteur ». Au bout de quelque temps, j'entrai dans une maison de la ville ; il venait m'y voir tous les jours et me « consolait ». Il me racontait ses aventures et ses démêlés avec la police.

— Quel métier faisait-il à ce moment ?

— « La trouvaille ».

Nos lecteurs connaissent certainement ce que les cambrioleurs entendent par ce mot. Deux individus sont dans la même rue, à quelques pas de distance. L'un d'eux se baisse tout-à-coup et fait mine de ramasser un bijou, que l'autre vient admirer et marchander.

Si alors se trouve par là un passant, on lui offre de lui vendre à vil prix ce bijou trouvé, et le tour est joué.

Revenons à Berthe.

— « Je ne suis pas restée longtemps dans cette maison. Il m'a fait sortir, et nous sommes allés à Valenciennes, où nous avons logé chez Mme Woltz, 32, rue de Famars. Il s'appelait, pour la circonstance, Maurice Lauwaert, et moi, Jeanne Dubois, ouvrière. Au bout de quelques jours, comme nos économies s'épuisaient, je me suis remis à « travailler » ; mais « la carte » ne rendait pas, et je me suis replacée dans des maisons, toujours suivie par Maurice, à Maubeuge et à Hirson.

— C'est alors que vous avez voulu le quitter ?

— A Hirson, oui. Le patron de l'établissement, Léon B..., me flairait, et lui-même m'avait avoué sa flamme. Nous étions alors en 1898.

— Au mois de novembre, Maurice vint me rejoindre. En tirant mon mouchoir de la poche, j'ai fait tomber un billet du patron. Maurice, jaloux, a voulu me faire sortir ; j'ai refusé.

Furieux, il est allé me dénoncer à la police. Je dois vous dire qu'il m'avait donné les papiers d'une belge, nommé Marie Vanhowe, et que c'est sous ce nom que je m'étais présentée dans toutes les maisons où j'entrais. On m'appelait Paule.

Le commissaire de police me fit appeler, et me demanda, en présence de Maurice, s'il était vrai que je ne « travaillais pas en mon nom » (sic). Je répondis que Maurice m'avait donné de faux papiers ,et je le dénonçai comme faisant « la trouvaille ».

On le fouilla, mais ce jour-là il n'avait pas de faux bijoux sur lui, et on nous laissa tous les deux en liberté.

— « Vous êtes-vous réconciliés ?

— Presque. Nous sommes allés avenue de la Gare, dans un estaminet, où nous avons bu du quinquina, car, j'avais mal à l'estomac ; cette scène m'avait rendue malade.

— Et alors ?

— Et alors, Maurice a recommencé à vouloir m'emmener en Belgique. Comme je refusai, il m'a pincé le bras. Alors, furieuse, je lui ai dit qu'il était un voleur et que je ne voulais pas vivre avec un homme « qui n'était pas honnête » (sic) et qui faisait le coup du père François.

— Ah ?

— Des gendarmes sont arrivés et nous ont menés au poste. On nous a relâchés tous les deux parce qu'on n'a pas voulu me croire, et je suis rentrée à la maison de la rue des Haies sous mon vrai nom de Berthe T..., cette fois.

— Mais Maurice faisait-il réellement le coup du père François ?

— C'est lui qui me le disait. Un jour, à Maubeuge, il arriva avec plusieurs louis et il m'en donna un, ce qui n'était pas son habitude. Comme je lui demandais où il avait trouvé ça, il me répondit qu'il avait fait le coup du père François. A Valenciennes, il « faisait les étalages », et il a même été attrapé une fois, mais il s'est échappé pendant qu'on le menait au poste ; aussi il m'avait fait quitter cette ville et il ne voulait plus y retourner de peur d'être pris. »

Berthe nous dit que, depuis la scène d'Hirson, elle n'a plus revu Maurice. Elle nous raconta encore, par un surcroît d'amabilité, la fin de ses « rapports » avec le patron Léon, les jalousies de la patronne..., etc... Mais tout cela ne nous intéresse plus, et je referme mon crayon.

Le verre de Berthe est vide, et, comme nous n'avons pas encore touché aux nôtres, je lui offre le mien avec gratitude, ce qu'elle accepte de bon cœur.

H.

INONDATION à la fosse n° 6 des Mines de Nœux

UN OUVRIER TUÉ

Trois ouvriers mineurs sous la direction du surveillant Louis Sauvage, âgé de 32 ans, étaient occupés lundi dans la veine numéro 8 de la fosse numéro 6 de la compagnie des mines de Nœux située sur le territoire de Labourse. Ils faisaient un sondage de reconnaissance vers une galerie abandonnée. Disons ici que lorsqu'il s'agit de rechercher d'anciens travaux, les mineurs une fois arrivés à une dizaine de mètres de ceux-ci ne font plus, pour creuser, usage d'explosifs par crainte d'enflammer les gaz qui toujours s'emmagasinent dans les galeries abandonnées. C'est donc ce qu'on appelle le sondage de précaution que faisaient les trois ouvriers guidés par leur surveillant.

La sonde fonctionnait depuis quelques heures lorsque tout à coup elle fut repoussée violemment par une venue d'eau provenant des anciens travaux recherchés. Dans sa poussée — poussée d'autant plus violente qu'elle se trouvait accumulée sous pression — l'eau détacha de la voûte un bloc de pierre lequel atteignit le surveillant à la tête, celui-ci perdit le crâne fracturé. Les trois ouvriers, effrayés, prirent la fuite, abandonnant le malheureux surveillant qui fut retrouvé expirant quelques instants plus tard. L'échappement d'eau a pu assez facilement être aveuglé et maintenant il ne présente plus le moindre danger.

Ajoutons que l'on affirme que l'épuisement de cette poche d'eau sera tenté prochainement, elle ne saurait, aux dires des ingénieurs, être bien considérable.

La victime de cet accident laisse une veuve et quatre enfants.

LE CRIME DE LENS

La police suit en ce moment une piste qui pourrait, dit-on, amener l'arrestation de l'assassin de la veuve Verlay.

Un individu, dont nous tairons le nom, aurait la veille de la découverte du crime, c'est-à-dire le dimanche du carnaval, annoncé dans une localité des environs qu'une femme avait été assassinée à Lens.

L'insistance que mit cet individu à réclamer les journaux pour voir ce que l'on disait sur le crime, alors qu'il n'était pas encore découvert, laisse planer sur lui de graves soupçons.

Chronique Electorale

2e CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

Armand Carpentier, homme de lettres, dont on avait annoncé la candidature radicale-socialiste dans la 2e circonscription de Cambrai, informe le *Matin* qu'il renonce à se présenter : les déclarations faites par M. Lozé lui ayant donné satisfaction.

8e et 9e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Nous avons annoncé hier, la candidature du citoyen Albert Delesalle, dans la 8e circonscription de Lille.

Une erreur d'impression nous a fait dire que cette décision avait été prise dans une réunion tenue à Tourcoing, par le P. O. F. C'est en réalité au Congrès de Bondues que la candidature de Delesalle a été décidée.

Pour la 9e circonscription, le Parti Ouvrier Français a désigné comme porte-drapeau le citoyen Verbreugge, marchand de journaux, à Comines.

Cette candidature a été décidée par les groupes du P. O. F., au Congrès qui s'est tenu dimanche dernier à Comines.

1e CIRCONSCRIPTION DE DOUAI

On nous communique l'ordre du jour suivant :

« A l'issue de leur assemblée générale, tenue à Sin-le-Noble le 2 mars, les membres du Syndicat des Mineurs du Nord, réunis hors séances, ont voté à l'unanimité un ordre du jour félicitant la Fédération socialiste d'avoir choisi comme candidat aux élections législatives le citoyen Goniaux, président du Syndicat. Ils s'engagent à faire la plus active propagande pour le triomphe de sa candidature.

» Pour l'assemblée générale et par ordre :

A. MOCHE, LANCELLE Charles, DESOBRY Jean-Bte., HELLE Antoine, MARLIÈRE Eugène, DENIN Alfred, BERTIAUX, A. DESFONTAINES, COTREZ Alexandre, GAHIDE Léon, DUPRIEZ Charles.

Dernière Heure

CONGRÈS GÉNÉRAL du Parti Socialiste français

TROISIÈME JOURNÉE

(De notre envoyé spécial.)

Tours, 4 mars. — La cinquième séance du Congrès socialiste s'est ouverte cet après-midi, mardi, à 3 heures, sous la présidence de GERAULT-RICHARD, assisté des citoyens FOURNIER, délégué du Gard, et BALLET, délégué de l'Aisne. Le citoyen TREMOULET, délégué des Deux-Sèvres, remplit les fonctions de secrétaire.

Le Congrès décide de faire imprimer à 50.000 exemplaires la Déclaration de principes adoptée hier à l'unanimité.

Le président lit ensuite des télégrammes de solidarité émanant de la Fédération de la Seine-Inférieure et des Groupes d'Etudes Sociales d'Aix.

Le prochain Congrès du Parti

Après une discussion à laquelle prennent part les citoyens Bazire, Vieu, Caudrillé, Roche, Ballet, Lambert, Tilzon, Warnot, Dolcinaux, Bireau, on décide que le prochain Congrès général du Parti socialiste aura lieu à Bordeaux, avant la réunion internationale de La Haye, en août 1903.

La date de ce Congrès de Bordeaux sera fixée par le prochain Comité interfédéral.

Le Congrès désigne ensuite une commission de sept membres chargés de s'adjoindre à la commission du Programme. Sont désignés pour en faire partie : Fournier, Gacon, Meulien, Lenormand, Mesnard, Locquin, Reveillard.

Socialistes et décorations

Le citoyen MALOT présente une motion tendant à interdire aux membres du Parti de porter aucune espèce de décoration. Une discussion s'engage à ce propos, à laquelle prennent part Parsons, Vieu, Kosciusko, Krauss, Gerault-Richard, Bazise, Bireau, Warnot, et la citoyenne Renaud.

Le citoyen ROZIER propose, de son côté, le dépôt d'une proposition de loi supprimant toutes les décorations.

Les propositions Malot et Rozier sont renvoyées aux commissions.

Les élus du Parti

Le citoyen THIZON présente le rapport de la commission de contrôle du Comité général. Ce rapport vise l'attitude de différents élus du Parti.

Le rapporteur examine d'abord le cas d'Ernest Moreau, conseiller municipal de Paris, dont le Comité général propose l'exclusion du Parti.

Après diverses interventions, cette proposition du Comité général est ratifiée à l'unanimité.

Le rapporteur signale ensuite le cas des députés socialistes qui ont voté des félicitations au corps expéditionnaire de Chine.

Le Comité général ne propose à l'égard de ces élus parlementaires, aucune sanction et il demande au Congrès de se prononcer lui-même sur leur cas.

Après avoir entendu les citoyens Candrille, Clauzel, Camelle, Parsons, Mallot, Krauss, Kosciusko, Viviani, le Congrès adopte l'ordre du jour pur et simple.

Le citoyen THIZON, en terminant son rapport, parle de l'organisation de la propagande socialiste.

Le citoyen Rozier invite les conseillers municipaux socialistes de Paris à participer plus efficacement à la propagande.

La séance est levée à six heures un quart.

LA SÉANCE DE NUIT

La séance du soir s'ouvre à 9 heures 40, avec le même bureau que cet après-midi.

Les Statuts du Parti

FOURNIER donne lecture de son rapport au nom de la sous-commission de revision des statuts du Parti. Ce rapport introduit diverses modifications dans les statuts adoptés au Congrès de Lyon. Il consacre l'unité fédéraliste du Parti, avec la constitution d'un Comité interfédéral chargé d'organiser la propagande et l'administration générale du Parti. Les élus et militants appartiennent désormais exclusivement aux fédérations régionales ou à la Fédération départementale.

Le contrôle de la presse est réservé, le Parti n'ayant pas d'organe officiel lui appartenant.

RENAUDEL insiste sur le devoir des fédérations d'obtenir des candidats l'affichage du programme du Parti ; il demande aux fédérations de prendre l'engagement de faire respecter les principes et le programme du Parti. Il propose que le groupe parlementaire soit assimilé à une fédération représentée au Comité interfédéral.

L'orateur signale d'autres modifications à introduire dans les statuts, notamment à propos de la représentation des fédérations aux congrès nationaux. Il voudrait que la voix électorale ne fût pas la base principale de cette représentation.

Le citoyen CLAUZEL demande l'introduction dans les statuts du Parti d'une clause tendant à inviter les militants à combattre l'alcoolisme.

L'orateur développe ses raisons dans un discours d'une émouvante éloquence, qui soulève d'unanimes applaudissements.

HEPPENHEIMER croit que l'alcoolisme est surtout la conséquence d'un milieu social défectueux et que c'est celui-ci qu'il faut modifier. Quant à l'alcoolisme lui-même, le parti socialiste l'a condamné depuis longtemps et a fait toujours le nécessaire pour le combattre.

L'orateur ne voit donc pas la nécessité de voter la motion Clauzel sous forme d'un vœu.

Celui-ci vote la motion sous la forme indiquée par Renaudel.

Les modifications apportées aux statuts du Parti par la Commission sont adoptées.

LES COALITIONS ÉLECTORALES

RENAUDEL développe une motion qui reproduit la résolution du Congrès international de 1900 règlant et limitant les coalitions électorales permises entre socialistes et républicains et qui doivent s'effectuer sous le contrôle des fédérations.

Après diverses observations, la motion suivante est présentée par le citoyen Mesnard et votée : « Dans toute élection, au second tour de scrutin, les fédérations seules, s'inspirant de la discipline républicaine et sans rien abdiquer des principes du Parti, agissent, sous leur propre responsabilité, au mieux des intérêts du prolétariat. »

Clôture du Congrès

ROUANET, rapporteur de la commission, donne lecture des articles du Programme du Parti socialiste, que nous publierons demain.

Ce programme de revendications immédiates est adopté à l'unanimité.

Le Congrès, exprime ensuite ses remerciements à la municipalité de Tours, qui a mis à la disposition des délégués, la salle du Manège de la façon la plus courtoise. Des félicitations sont également exprimées à la commission d'organisation puis le Congrès est déclaré clos et l'on se sépare au chant de l'*Internationale*.

Les délégués au Congrès

Voici la composition exacte, par Fédérations, de la représentation au Congrès.

Aisne. — Ballet, Maurel, Locquin.

Anjou, Poitou, Vendée. — Moulien, Réveillard, Massès Grossein, Sons, Thizon.

Ardennes. — Bigot, Orry, Poulain, Lassalle, Bagnol.

Auvergne. — Breton.

Vaucluse. — Hamelin, Gérault-Richard, citoyenne Bonnevial, Clauzel.

Vienne. — Pineau, Bonnereau.

Yonne. — Lenormand, Hervé.

Fédération socialiste révolutionnaire. — Mallot, Parsons.

Loire. — Bonnier, Briand.

Basse-Normandie. — Renaudel.

Charente. — Chartron, Mare.

Cher. — J.-L. Breton, Givort, Verdier, Carrère, Thizon.

Deux-Sèvres. — Hourdillé, Trémoulet, Thizon, Mesnard.

Gard. — Pastre, Cambier, Bagnol, F. Fournier, Martin, Givort, Devèze, Hamelin.

Seine. — Kozuisko, Charier, Tranchant, Bigot, Deville, Grandrille, Vieu, Warnot, Elisabeth Renaud, Saumoneau, Viviani, Rouanet, Dupac, Turlay Lambert, Walter, Dolcinaux, Chevy, Orry.

Fédération des Travailleurs socialistes de France. — Martinet, Rozier, Boucoirau, Heppenheimer, Berthier, Lacour, Guillain, Jarrige.

Nord et Pas-de-Calais. — Briand, Révelin, Quintien.

Oise. — Parsons.

Rhône. — Krauss, Gacon, Fourmy, citoyenne Bonnevial.

Seine-et-Oise. — Carbardos.

Seine-Inférieure. — Renaudel, Bazire.

Ardèche et Drôme. — Lassalle, Bigot.

Gironde. — Camelle, Ladevèze, Audibert, Villot, Clément, Bireau.

Guadeloupe. — Gérault-Richard, Walter, Givort, Martin, Clauzel.

Indre. — Garderault, Desbordes.

Nièvre. — Locquin.

Bretagne. — Yves Lefebvre, Brunellière.

Indre-et-Loire. — Mesnard, Coignard, Camus.

Martinique. — Clauzel, Cambier, Nelson.

Tarn. — Jaurès. Roche, Verdier, Aucouturier, Carrère, G. Cagniard.

Un curé et sa maîtresse assassinés

ARRESTATION DE SIMATIS ET DE SA FEMME.

Montbrison, 4 mars. — Après avoir contrôlé les dires du mendiant Chauvé, le parquet a arrêté Simatis, fils de la bonne qui a été assassinée et sa jeune femme, née Louise-Clotilde Moulin, âgée de vingt-six ans. L'un et l'autre sont arrivés cette nuit à Montbrison, et ont été écroués à la prison d'arrêt.

Simatis, toujours froid, se contente de dire : « C'est la fatalité qui m'en veut. » Quant à la jeune femme, elle pleure et proteste aussi de son innocence.

C'est sur la déposition du mendiant Chauvé que l'arrestation a été décidée, le vieux vagabond ayant dit avoir vu sortir de la cure de Sainte-Agathe, la nuit du crime, un homme et une femme, qui se sont dirigés du côté de la villa des tilleuls, habitation des Simatis.

L'Accident de M. Waldeck-Rousseau

EN VOIE DE GUERISON

Paris, 4 mars. — L'état de santé de M. Waldeck-Rousseau est tout à fait satisfaisant. Le président du conseil a passé une bonne nuit. Les médecins qui soignent M. Waldeck-Rousseau, complètement rassurés, n'avaient d'ailleurs pas signé de bulletin hier soir.

Ce matin, le docteur Du Pasquier, médecin du président du conseil et ont examiné l'épaule dont le malade ne souffrait presque plus. A l'issue de cette consultation, M. le professeur Poirier, interrogé par les collaborateurs de M. Waldeck-Rousseau, a répondu « Le président est bien. Je suis très content. »

Voici le bulletin qui a été ensuite rédigé à midi et demi

« Nuit bonne. Dépression moins grande. Douleurs moins vives dans l'épaule, dont on pourra commencer le massage demain. Repos absolu. »

L'épreuve radiographique faite il y a deux jours a permis aux médecins de constater qu'il n'y avait pas, à l'épaule, de luxation et que des massages suffiraient à produire un complet rétablissement d'ici dix à douze jours. Les plaies relevées sur diverses parties du corps étaient peu profondes et sont déjà fermées.

Le président du conseil pourra certainement reprendre la direction de son ministère dans quarante-huit heures, sans toutefois quitter la Chambre.

M. René Waldeck-Rousseau, auquel le docteur Poirier a prescrit également le repos le plus absolu, ne reprendra pas ses fonctions avant la fin de la semaine. Un épanchement sanguin s'est produit à la jambe, qui retarde la guérison du chef de cabinet de M. Waldeck-Rousseau.

Hier soir encore sont arrivés des télégrammes demandant des nouvelles du président du conseil, et plusieurs membres du corps diplomatique sont venus s'enquérir de son état.

Le travail dans les mines

Paris, 4 mars. — La commission sénatoriale relative à la durée de la journée de travail dans les mines s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. Waddington.

Elle a entendu MM. Drey, président, et Grunet, secrétaire général du comité des houillères de France, ainsi que plusieurs directeurs des mines des bassins houillers du Nord, du Centre et du Midi.

La commission entendra demain les représentants des industries métallurgiques et le 12 mars les délégués des syndicats d'ouvriers mineurs. Ceux-ci seront, en outre et sur leur demande, entendus contradictoirement avec les représentants des directions des mines.

FEUILLETON DU 6 MARS. — N° 58

Les Trois Mousquetaires

par

Alexandre DUMAS

XXVII

La femme d'Athos

— A coup sûr, ce n'est point le cardinal ; mais ne vous inquiétez pas d'où ils viennent, et songez seulement qu'un des trois est votre propriété.

— Je prends celui que tient le valet roux.

— A merveille !

— Vive Dieu ! s'écria Aramis, voilà qui me fait passer le reste de ma douleur ; je monterais là-dessus avec trente balles dans le corps. Ah ! sur mon âme, les beaux étriers ! Holà ! Bazin, venez çà, et à l'instant même.

Bazin apparut morne et languissant sur le seuil de la porte.

— Fourbissez mon épée, redressez mon feutre, brossez mon manteau, et chargez mes pistolets ! dit Aramis.

— Cette dernière recommandation est inutile, interrompit d'Artagnan : il y a des pistolets chargés dans vos fontes.

Bazin soupira.

— Monsieur était déjà si bon théologien ! dit Bazin presque morlayant : il fût devenu évêque et peut-être cardinal.

— Eh bien ! mon pauvre Bazin, voyons, réfléchis un peu : à quoi sert d'être homme d'église, je te prie ? on n'évite pas pour cela d'aller faire la guerre ; tu vois bien que le cardinal va faire la première campagne avec le pot en tête et la pertuisane au poing ; et M. de Nogaret de La Valette, qu'en dis-tu ? il est cardinal aussi ; demande à son laquais combien de fois il lui a fait de la charpie.

— Hélas ! soupira Bazin, je le sais, Monsieur : tout est bouleversé dans le monde aujourd'hui.

Pendant ce temps, les deux jeunes gens et le pauvre laquais étaient descendus.

— Tiens-moi l'étrier, Bazin, dit Aramis.

Et Aramis s'élança en selle avec sa grâce et sa légèreté ordinaires ; mais après quelques voltes et quelques courbettes du noble animal, son cavalier ressentit des douleurs tellement insupportables, qu'il pâlit et chancela. D'Artagnan, qui, dans la prévision de cet accident, ne l'avait pas perdu des yeux, s'élança vers lui, le retint dans ses bras et le conduisit à sa chambre.

— C'est bien, mon cher Aramis, soignez-vous, dit-il, j'irai seul à la recherche d'Athos.

— Vous êtes un homme d'airain, lui dit Aramis.

— Non : j'ai du bonheur, voilà tout ; mais comment allez-vous vivre en m'attendant ? plus de glose sur les doigts et les bénédictions, hein ?

Aramis sourit.

— Je ferai des vers, dit-il.

— Oui des vers parfumés à l'odeur du billet de la suivante de madame de Chevreuse. Enseignez donc la prosodie à Bazin, cela le consolera. Quant au cheval, montez-le tous les jours un peu, et cela vous habituera aux manœuvres.

— Oh ! pour cela, soyez tranquille, dit Aramis, vous me retrouverez prêt à vous suivre.

Ils se dirent adieu, et, dix minutes après, l'ami à Bazin et à l'hôtesse, trottait dans la direction d'Amiens.

Comment allait-il retrouver Athos, et même le retrouverait-il ?

La position dans laquelle il l'avait laissé était critique : il pouvait bien avoir succombé. Cette idée, en assombrissant son front, lui arracha quelques soupirs, et lui fit formuler tout bas quelques serments de vengeance. De tous ses amis, Athos était le plus âgé, et partant le moins rapproché en apparence de ses goûts et de ses sympathies.

Cependant, il avait pour ce gentilhomme une préférence marquée. L'air noble et distingué d'Athos, ces éclairs de grandeur qui jaillissaient de temps en temps de l'ombre où il se tenait volontairement enfermé, cette inaltérable égalité d'humeur qui en faisait le plus facile compagnon de la terre, cette gaieté forcée et mordante, cette bravoure qu'on eût appelée aveugle si elle n'eût été le résultat du plus rare sang-froid, tant de qualités attiraient plus que l'estime, plus que l'amitié de d'Artagnan, elles attiraient son admiration.

En effet, considéré même auprès de M. de Tréville, l'élégant et noble courtisan, Athos, dans ses jours de belle humeur, pouvait soutenir avantageusement la comparaison : il était de taille moyenne, mais cette taille était si admirablement prise et si bien proportionnée, que, plus d'une fois, dans ses luttes avec Porthos, il avait fait plier le géant dont la force physique était devenue proverbiale parmi les mousquetaires ; sa tête, aux yeux perçants, au nez droit, au menton dessiné comme celui de Brutus, avait un caractère indéfinissable de grandeur et de grâce ; ses amis, dont il ne prenait aucun soin, faisaient le désespoir d'Aramis, qui cultivait les siennes à grand renfort de pâte d'amandes et d'huile parfumée ; le son de sa voix était pénétrant et mélodieux tout à la fois, et puis, ce qu'il y avait d'indéfinissable dans Athos, qui se faisait toujours obscur et petit, c'était cette science du monde et des usages de la plus brillante société, cette habitude de bonne maison qui perçait comme à son insu dans ses moindres actions.

S'agissait-il d'un repas, Athos l'ordonnait mieux qu'aucun homme du monde, plaçant chaque convive à la place et au rang que lui avaient faits ses ancêtres ou qu'il s'était faits lui-même. S'agissait-il de science héraldique, Athos connaissait toutes les familles nobles du royaume ,leur généalogie, leurs alliances, leurs armes et l'origine de leurs armes. L'étiquette n'avait pas de minuties qui lui fussent étrangères, il savait quels étaient les droits des grands propriétaires, il connaissait à fond la vénerie et la fauconnerie, et un jour il avait, en causant de ce grand art, étonné le roi Louis XIII lui-même, qui cependant y était passé maître.

Comme tous les grands seigneurs de cette époque, il montait à cheval et faisait des armes dans la perfection. Il y a plus : son éducation avait été si peu négligée, même sous le rapport des études scolastiques, si rares à cette époque chez les gentilhommes, qu'il souriait aux bribes de latin que détachait Aramis, et qu'avait l'air de comprendre Porthos ; deux ou trois fois même, au grand étonnement de ses amis, il lui était arrivé, lorsque Aramis laissait échapper quelque erreur du rudiment, de remettre un verbe à son temps et un nom à son cas ; en outre, sa probité était inattaquable, dans ce siècle où les hommes de guerre transigeaient si facilement avec leur religion et leur conscience, les smants avec la délicatesse rigoureuse de nos jours, et les pauvres avec le septième commandement de Dieu. C'était donc un homme fort extraordinaire qu'Athos.

Et cependant, on voyait cette nature si distinguée, cette créature si belle, cette essence si fine, tourner insensiblement vers la vie matérielle, comme les vieillards tournent vers l'imbécilité physique et morale. Athos, dans ses heures de privation, et ces heures étaient fréquentes, s'éteignait dans toute sa partie lumineuse, et son côté brillant disparaissait comme dans une profonde nuit.

Alors, le demi-dieu évanoui, il restait à peine un homme. La tête basse, l'œil terne, la parole lourde et pénible, Athos regardait pendant de longues heures, soit sa bouteille et son verre, soit Grimaud, qui, habitué à lui obéir par signes, lisait dans le regard atone de son maître jusqu'à son moindre désir, qu'il satisfaisait aussitôt. La réunion des quatre amis avait-elle lieu dans un de ces moments-là, un mot, échappé avec un violent effort, était tout le contingent qu'Athos fournissait à la conversation. En échange, Athos à lui seul buvait comme quatre, et cela sans qu'il y parût autrement que par un froncement de sourcil plus indiqué et par une tristesse plus profonde.

D'Artagnan, dont nous connaissons l'esprit investigateur et pénétrant, n'avait, quelque intérêt qu'il eût à satisfaire sa curiosité sur ce sujet, pu encore assigner aucune cause à ce marasme, ni en noter les occurrences. Jamais Athos ne recevait de lettres, jamais Athos ne faisait aucune démarche qui ne f